

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 27 octobre 2022.

Présidence : Madame Dominique Hauner, Présidente.

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2023 de l'Association

Total des revenus : **497'500,00** francs


Total des charges : **494'640,00** francs

Excédent de revenus : **2'860,00** francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , les décisions mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 27 octobre 2022

La Présidente



D. Hauner

Le Secrétaire



R. Miéville